



Anticipation de la rentrée

On ne comprend pas comment la direction s'y prend pour préparer la rentrée. Une personne partie à la retraite remplacée la dernière semaine avant la rentrée: difficile pour l'équipe concernée de préparer quoique ce soit, d'accueillir le nouveau collègue correctement.

Les nouvelles structures qui ouvrent maintenant: difficile de débaucher des enseignants pour intégrer ces nouveaux dispositifs, alors qu'ils sont engagés dans leur rentrée, ils ont leurs élèves et ont commencé à collaborer avec les autres du regroupement ou de l'institution. C'est un facteur de déstabilisation potentiel important pour les structures qui pourraient être concernées.

Pourquoi ne pas prévoir ces nouvelles structures au mois de mai, informer les collaborateurs en juin pour qu'ils puissent à ce moment-là s'intéresser à une nouvelle insertion professionnelle dans de bonnes conditions?

L'impression qui se dégage de tout cela est un grand amateurisme, qu'on ne respecte pas les gens et leur engagement professionnel.

Grille horaire

Les modalités de remplissage de cette grille ne sont pas claires. Il y a des onglets dont on ne sait pas qui ils concernent, il y a des éléments importants du travail qui ne sont pas pris en compte.

C'est une accumulation de chiffres flous, erronés, incomplets et on ne comprend comment la direction peut défendre des postes (comme elle le prétend) avec une telle récolte de données.

La CP a demandé que soit retiré le lien à l'annualisation du temps de travail qui ne concerne pas le personnel enseignant (mentionné explicitement dans la note qui accompagnait la grille).

La demande sera faite d'un groupe de travail pour reprendre cette question en tenant compte des réalités du terrain.

Cahier des charges complémentaires des responsables pédagogiques

On a pu faire enlever la charge de la conduite des EEDP dans ce cahier. C'est une bonne chose. Cela dit, cela repose la question de savoir qui va conduire ces entretiens. Et a fortiori qui va assumer le suivi des enseignant-e-s qui restent seul-e-s, sans soutien hiérarchique. C'est une question qui est d'autant plus aigüe pour les enseignant-e-s débutant-e-s. On parle de mettre en place un groupe pour réfléchir à la problématique des gestes inappropriés, la commission interne fait l'hypothèse que cette solitude met les collaborateurs en difficulté et les conduit finalement à décompenser par des gestes inappropriés. C'est une question d'encadrement des équipes. C'est un élément qu'il faudra porter à la connaissance de ce groupe de réflexion sur le sujet.

A part cela, sur la charge de responsable pédagogique, on reste sans nouvelle. Il était question d'un essai dans les regroupements de classes spécialisées, d'un groupe de suivi avec un délégué de la SPG, et rien n'a filtré des discussions avec la direction. Rien non plus du budget alloué à l'opération, du remplacement à mettre en place, etc.

Pourtant, on voit bien l'utilité de cette charge et certaines équipes seraient prêtes à se lancer dans l'aventure...

Administratif

On n'a toujours pas discuté de notre document avec la direction de l'OMP. Il y a eu une réaction de Maurice Dandelot, mais rien de plus. Un dossier à reprendre.

Intégration de cas d'élèves lourds

Il y a eu plusieurs témoignages de collègues qui ont dû accepter dans de mauvaises conditions des élèves extrêmement problématiques, avec le message de la direction: "Vous n'êtes pas là pour vous occuper d'élèves sans problème!" Difficile à vivre. Lorsque les choses sont faites dans la précipitation, on génère des sentiments de culpabilisation, les gens sont pris au dépourvu et tout le monde est mal accueilli: l'élève, sa famille et l'enseignant!

On devrait imaginer un temps de préparation systématique, une espèce de sas de décompression, même bref, pour prendre le temps d'accueillir les parents, de comprendre le profil de l'élève, de réfléchir à des mesures immédiates à prendre pour les progrès de l'élève. Le temps de planification, d'information et d'anticipation est essentiel pour démarrer le mieux possible.

C'est très difficile à vivre pour les enseignants, certains ne s'y retrouvent plus. L'OMP est en place depuis quelques années, il y a maintenant une certaine expérience de fonctionnement, et pourtant les choses continuent à se gérer continuellement dans l'urgence.

Rencontre avec la DGOMP du 11 septembre

L'ensemble de ces points constituent l'ordre du jour de notre séance avec la direction de mardi prochain.

PV

Le PV des séances sera soumis, par mail, aux personnes présentes lors des réunions pour commentaires et corrections. Sans nouvelles des intéressés dans les 10 jours, le PV sera considéré comme approuvé et sera mis en ligne sur le site de la SPG à l'adresse suivante :

<http://www.spg-syndicat.ch/index.php/dossiers/enseignement-specialise>

La prochaine commission interne aura lieu

le jeudi 8 novembre 2012 à 17h à la SPG
--

Laurent Vite

spg@infomaniak.ch

P.S. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques, commentaires et autres sujets que vous souhaiteriez aborder en commission.